



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 18 h 30, le 16 décembre
2025, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont
présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur
Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1
Karin Ptaszynski, conseiller district 2
François Bessette, conseiller district 3
Michel St-Amour, conseiller district 4
Stéphane Baril, conseiller district 5
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Monsieur Hugo Allaire, directeur général et greffier-trésorier,
M^{me} Sabrina Lepage, directrice générale adjointe et greffière-
trésorière adjointe, et M. Yves Ouimet, directeur des finances,
sont également présents, ainsi que sept (7) citoyens.

*L'enregistrement de la présente séance du conseil sera déposé sur le
site Internet de la Municipalité.*

En vertu du règlement municipal 823, adopté le 17 décembre
2024, monsieur le maire rappelle à l'audience présente que,
puisque la présente séance est enregistrée par la Municipalité et
déposée sur le site, il est interdit de filmer ou enregistrer cette
dernière. Les citoyens présents sont également captés par la
caméra et consentent donc à ce que l'enregistrement soit publié.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 18 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-
TRÉSORIER**

Le directeur général et greffier-trésorier déclare que l'avis de
convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais
prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

298-12-2025

Sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est
unanimentement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général et greffier-trésorier
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation et adoption - Budget 2026
6. Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
7. Période de questions (portant exclusivement sur le budget 2026 et le PTI)
8. Levée de la séance

Monsieur le maire demande si c'est unanime.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION – BUDGET 2026

299-12-2025

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2026 pour imposer les taxes, *tarifications* et autres prélèvements afin de pourvoir aux dépenses prévues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jacqueline P. Croisetière, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2026 :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2026 SAINT-DAMIEN	
REVENUS	2026
Taxes générales	3 336 882 \$
Taxes services	1 543 421 \$
Services de la dette	697 053 \$
Paiements tenant lieux de taxes	112 307 \$
Transferts	425 037 \$
Imposition de droits	225 000 \$
Services rendus	96 520 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Autres revenus d'intérêts	40 000 \$
Autres revenus	5 000 \$
TOTAL REVENUS	6 501 220 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 269 196 \$
Sécurité publique	919 121 \$
Transport	2 209 323 \$
Hygiène de milieu	1 004 698 \$
Santé et bien-être	54 822 \$
Aménagement, urbanisme et développement	437 040 \$
Loisirs et culture	809 115 \$
Frais de financement	201 029 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 904 344 \$



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

CONCILIATION	
Immobilisations	
Amortissement	(894 200) \$
Financement	- \$
Financement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	516 400 \$
Affectations	- \$
Activités d'investissement	133 176 \$
Affectations équilibre budgétaire	(148 500) \$
Affectations autres	(10 000) \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(403 124) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	6 501 220 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$

Monsieur le maire demande si c'est unanime.

**6. ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

300-12-2025

CONSIDÉRANT que la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Christiane Beaudry, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte le programme triennal d'immobilisations au montant de 3 863 215 \$ pour 2026, 987 232 \$ pour 2027 et de 1 647 299 \$ pour 2028 et totalisant 6 497 746 \$ pour ces trois années.

PROJETS D'INVESTISSEMENT	2026	2027	2028	TOTAL	MODE DE FINANCEMENT
ADMINISTRATION					
Enseignes municipales		25 000 \$		25 000 \$	Fonds de roulement
Porte automatique (2080, rue Taschereau)		14 000 \$		14 000 \$	TECQ 2024-2028
Total ADMINISTRATION	- \$	39 000 \$	- \$	39 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Total SÉCURITÉ PUBLIQUE	- \$	- \$	- \$	- \$	
LOISIRS					
Génératrice (loisirs/aqueduc)			150 000 \$	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Pôle plein air - sentiers	83 000 \$			83 000 \$	80 % PAFSSPA & 20% Fonds de parcs
Rampe pour personnes à mobilité réduite			36 746 \$	36 746 \$	Subvention PRACIM (22 047 \$) & Fonds de roulement
Agrandissement salle communautaire	41 995 \$	152 232 \$	767 553 \$	961 780 \$	60 % subvention & 40 % règlement d'emprunt
Gym extérieur pour aînés	8 000 \$	90 000 \$		98 000 \$	Fonds de parcs
Abreuvoirs extérieures (suite)	15 433 \$			15 433 \$	Fonds de parcs
Stationnement lac Riche	10 000 \$			10 000 \$	Fonds de parcs
Remplacement lumières terrains tennis et balle	77 166 \$			77 166 \$	Fonds de parcs & Surplus
Total LOISIRS	235 594 \$	242 232 \$	954 299 \$	1 432 125 \$	



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT					
Nouveau puits village	150 000 \$	80 000 \$		230 000 \$	TECQ 2026
Mise à niveau aqueduc village		550 000 \$		550 000 \$	TECQ 2026
Génératrice P1-00 (Puits village)	25 000 \$			25 000 \$	Fonds de roulement
Génératrice lac Lachance	25 000 \$			25 000 \$	Fonds de roulement
Total HYGIÈNE DU MILIEU ET	200 000 \$	630 000 \$	- \$	830 000 \$	
TRANSPORT					
Achat pelle à neige		40 000 \$		40 000 \$	Fonds de roulement
Pulvérisation et pavage de la rue Principale			193 000 \$	193 000 \$	Règlement d'emprunt
Réfection du chemin Beaulieu	3 000 000 \$			3 000 000 \$	70 % PAVL Redressement 30 % règlement d'emprunt
Réfection du chemin de Sainte-Émilie	427 621 \$			427 621 \$	Règlement d'emprunt & TECQ 2026 (190 000 \$)
Démolition et décontamination Grenache			500 000 \$	500 000 \$	Règlement d'emprunt
Carré Ratelle		36 000 \$		36 000 \$	PAVL (19 000 \$) & surplus (17 000 \$)
Total TRANSPORT	3 427 621 \$	76 000 \$	693 000 \$	4 196 621 \$	
TOTAUX	3 868 215 \$	987 282 \$	1 647 299 \$	6 497 746 \$	

Monsieur le maire demande si c'est unanime.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (portant exclusivement sur le budget 2026 et le PTI)

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement au budget 2026 et au PTI.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

301-12-2025

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 08.


Pierre Charbonneau
Maire


Hugo Allaire
Directeur général

Les résolutions portant les numéros 298-12-2025 à 301-12-2025 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.


Pierre Charbonneau, maire